PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	2 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 JUIN 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

La question du Port de la Nouvelle-Orléans à Baton Rouge.

Une des plus grosses questions qui s'agitent, en ce moment, à Baton Rouge, plus importante encore, à nos yeux, que la réforme municipale, et que nous n'hésiterions pas à faire passer, s'il fallait opter, avant la Charte de ville, c'est celle du port de la Nouvelle-Orléans. Notre port, nos quais, c'est notre avenir, c'est notre existence même. Supprimez-les, ou ce qui revient au même, paralysez-les, et la Nouvelle-Orléans disparaît immédiatement ; elle n'a plus de raison d'être. Avant vingt ans nous en serions réduits à la condition de Baton Rouge ou de Donaldsonville.

Voilà longtemps, trop longtemps que notre port languit, dépérit, qu'il reste stationnaire, tandis que tous ceux des bords de l'Atlantique et du golfe font des progrès constants. La législature s'est émue de la situation ; elle a nommé des comités pour étudier à fond la question. Ceux-ci n'ont pas perdu de temps ; ils se sont mis immédiatement à l'œuvre, et les résultats de leur enquête sont navrants. Depuis 1870, par exemple, Baltimore, qui est loin de jouir de nos avantages—car nous avons une situation privilégiée entre toutes—Baltimore a vu son commerce grossir de 590 pour cent. Quels sont les progrès de la Nouvelle-Orléans, pendant le même espace de temps ? 28 pour cent ; voilà notre chiffre le plus élevé.

Norfolk nous bat impitoyablement. Quant à Galveston et à Mobile, nos deux ports les plus voisins, ils sont en train de nous enlever le plus clair de nos affaires et de nos revenus. Quelle est la raison de ce misérable état de choses ?

Rien de plus simple. On a livré nos quais, comme à peu près tout, du reste, à une compagnie qui s'enrichit à nos dépens ; on l'a autorisée à lever 12 cents à la tonne sur chaque navire qui consent à venir se faire raser à la la Nouvelle-Orléans. Sait-on quels sont les bénéfices de cette compagnie, rien que pour l'année actuelle ? $300,000. Elle fait d'assez bonnes affaires, comme on le voit.

Et l'on hésiterait à lui racheter ses privilèges ou à l'exproprier !

Assez d'abus comme cela, assez de monopoles, assez de contrats véreux, assez de ruines ! Il faut en finir avec toutes ces odieuses exploitations et, puisqu'on a entrepris un nettoyage municipal, qu'il soit complet, et que rien ne soit épargné !

C'est bien assez qu'on laisse nos exploiteurs jouir en paix, dans la retraite, des fruits de leurs exactions ; trop heureux qu'on ne leur fasse pas rendre gorge, comme cela se pratique, dans d'autres pays, en pareil cas.

NOTRE NUMÉRO DE DEMAIN

Le XXe Siècle, J. Genfil.
Rêveries, François Tujague.
Les mille et une nuits d'une ambassadrice sous Louis XIV.
La petite reine Wilhelmine.
Le Chien, L'Envolée, poésies.
La cohorte d'élite de la Légion d'honneur.
Rochefort et Lamartine, souvenirs historiques.
La Vaccine du choléra, découverte scientifique.
Mondanités.
Souvenirs sur Jules Simon, causerie, Jules Claretie.
Une lettre du médecin de Napoléon III.
Le dîner d'amour, histoire sentimentale.
Trois femmes, Sarah Bernhardt, la Duse et Desclé, feuilleton.
Miscellanées, page anglaise, etc., etc.

MORT DU

DUC DE NEMOURS.

Le télégraphe nous a fait part hier, de la mort de Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, prince français et général de division.

Le duc, né à Paris le 25 octobre 1814, était le deuxième fils du feu roi Louis-Philippe et de la reine marie-Amélie. Comme ses frères, il suivit les classes du collège Henri IV, obtint même quelque succès au concours et s'adonna plus spécialement à l'étude des sciences ; il était encore enfant lorsque Charles X, d'après un usage de l'ancien régime, le nomma, en 1826, colonel du 1er de chasseurs à cheval, régiment à la tête duquel il fit, le 3 août 1830, son entrée à Paris. Quelques mois plus tard, il fut élu roi des Belges (3 février 1831) ; mais Louis-Philippe qui ne se voyait pas en mesure de faire accepter ce choix aux puissances européennes, refusa l'offre au Congrès national ; il ne se prêta pas d'avantage aux avances qui lui furent faites pour placer son fils sur le trône de Grèce.

Après avoir pris part aux deux campagnes de Belgique et s'être formé au commandement dans les camps de Compiègne, de Lunéville et de Saint-Omer, le duc de Nemours fut promu, le 1er juillet 1834, maréchal de camp. Ce fut dans la première expédition de Constantine (1836) qu'il débuta sur la terre d'Afrique ; pendant deux mois il partagea les fatigues et les dangers de l'attaque et de la retraite. De retour à Alger, il refusa les fêtes qui lui furent offertes. Dans la seconde expédition (1837), il commanda la première brigade d'infanterie, puis les troupes du siège, soutint vigoureusement l'assaut, et reçut, le 11 novembre suivant le grade de lieutenant général.

Le 27 avril 1840, le duc de Nemours, épousa la princesse Victoire-Auguste-Antoinette, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née le 14 février 1822, et héritière par sa mère, d'une partie de la grande fortune des princes de Kohary. Deux mois auparavant, la Chambre des députés avait repoussé la demande d'une donation de 500,000 francs en sa faveur et causé, par ce vote, la retraite du cabinet Soult et Passy (20 février). L'année suivante, il retourna pour la dernière fois en Afrique et prit part à une campagne décisive contre Abd-el-Kader, sur les bords du Chélif.

La mort prématurée de son frère aîné donna tout à coup au duc de Nemours une importance particulière. Contrairement aux traditions de l'ancienne monarchie, qui étaient en faveur de la mère de l'héritier présomptif, un projet de loi fut présenté aux Chambres qui lui attribua la régence ; l'opinion ne parut pas ratifier cette loi que le sentiment du danger devait faire abandonner à la dernière heure en 1848. Plusieurs fois le duc se retrouva à la tête des troupes réunies dans des camps d'instruction ; il assista avec régularité aux travaux de la Chambre des pairs, voyagea dans les départements, mais n'eut avec les populations ou les autorités municipales que des rapports tout à fait officiels.

Lorsque éclata la révolution de Février, le duc de Nemours commandait un corps de troupes massé sur la place du Carroussel. Sans essayer de se prévaloir de ses droits, il s'effaça aussi complètement que pouvaient le réclamer les exigences de la situation, et accompagna sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, à la Chambre des députés. A ce dernier acte de sa vie publique se rattache le souvenir d'un devoir dignement rempli.

Depuis il résida à Claremont.

Après les événements de 1870-1871, il rentra en France ainsi que ses frères, mais ne joua dans les tentatives de fusion monarchique qu'un rôle des plus effacés. Toutefois il se rendit à Frohsdorf, en septembre 1873, avec son neveu le duc de Chartres. Admis en 1871, sur la liste des généraux de division en activité de service, il passa dans le cadre de réserve, le 25 novembre 1879. Il en a été rayé, avec les autres princes des familles ayant régné sur la France, au mois de juin 1886. Président de la Société de secours aux blessés militaires, il fut remplacé, à la même date, par le maréchal de Mac-Mahon.

Le duc de Nemours, qui était veuf depuis le mois de novembre 1857, avait quatre enfants, dont deux fils : Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, et Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'*Alençon*, né le 12 juillet 1844. Sa fille aînée, la princesse Marguerite-Adélaïde-Maria, épousa à Paris, le 14 janvier 1872, le prince Ladislas Czartoryski.

Le petit Bob à sa première leçon de géographie :

—Qu'est-ce que cela ? lui demande le professeur en plaçant son doigt sur la carte.

—Ça, m'sieu, c'est un ongle sale !

La Russie et le Saint-Siège.

Sur l'invitation expresse du tsar, l'ambassadeur extraordinaire envoyé par le Pape aux fêtes de Moscou a avancé d'un jour son voyage pour prendre part au dîner de cour donné au Kremlin, le 27 mai. Reçu avec les plus grands honneurs à la frontière par M. Wemawski, représentant de Nicolas II, Mgr Agliardi adressa ses remerciements à ce dernier lorsqu'il fut présenté ; après quoi, le tsar et l'envoyé du Saint-Père s'entretinrent quelques instants ; les dépêches ajoutent : avec beaucoup d'affabilité. Dans la splendeur des réceptions, dans le tumulte des fêtes, la nouvelle de cette entrevue risque de passer inaperçue parmi ceux qui l'apprennent à Moscou, parmi ceux qui la lisent à Paris : le fait est intéressant toutefois pour qui veut songer au passsé qu'il résume, au présent qu'il éclaire, à l'avenir qu'il prépare.

Le bon accueil qu'a reçu Mgr Agliardi consolide le rétablissement et consacre la cordialité des rapports de la Russie et du Saint-Siège. Rompus à la fin du pontificat de Pie IX, deux obstacles de nature différente et de différente valeur semblaient s'opposer à ce qu'ils fussent renoués un jour : les persécutions subies par les dissidents et les exagérations de la presse triplicienne, heureuse d'exciter les Polonais contre les Russes, soucieuse de séparer la Russie du Vatican. L'envoi de M. de Boutenieff à Rome par l'empereur Alexandre II, en réponse aux félicitations qu'il avait reçues du pape lors de son vingt cinquième anniversaire et le concordat du 21 décembre 1882 qui en fut la conséquence montrèrent que les persécutions religieuses n'étaient pas un empêchement invincible au bon accord et rétablirent, au moins pour la forme, les rapports.

Ce fut le rôle d'Alexandre III de rendre effectives ces relations un peu théoriques. Les félicitations qu'il adressa au pape lors de son jubilé sacerdotal, l'envoi de M. Isvolsky à Rome au printemps de 1888 montrèrent que l'obstacle politique n'avait pas plus de force que l'obstacle proprement religieux et que la diplomatie française savait arrêter les intrigues de la Triplice et détruire l'effet de ses exagérations. Depuis lors, les rapports sont devenus plus fréquents et plus cordiaux ; avant le fait particulier que je rappelais au début de cette lettre, l'Encyclique aux Polonais, publiée en mars 1894 avec le consentement du gouvernement russe, n'est-elle pas une preuve éclatante de la confiance qu'éprouve le tsar à l'égard du pape et des pacifiques intentions qui animent le pape à l'égard du tsar ?

Les Alliances naturelles de l'Autriche.

C'est surtout en écoutant la prosopopée des hommes politiques, que l'on se persuade de la justesse du proverbe : "Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son." En effet, si on prenait au pied de la lettre le discours prononcé dernièrement par le comte Goluchowsky aux délégations austro-hongroises, on pourrait croire que l'Autriche-Hongrie vient de remporter de grands succès diplomatiques. A en croire ce ministre aimable, qui se flatte lui-même, la prépondérance de cet état dualiste se serait affirmée dans les Balkans depuis un an ; effectivement, la politique austro-hongroise a joué un rôle important dans ces régions, mais c'est par la place qu'elle y a faite à d'autres influences. A Belgrade, à Bukarest et à Sofia, la politique de François Joseph a été battue, vaincue, éliminée, pour faire place à celle de la Russie, tout au moins en Serbie et en Bulgarie ; or, comme ce sont là les Balkans, on peut considérer les déclarations de l'homme d'Etat austro-polonais comme une gasconnade danubienne. Les alliances naturelles de l'Autriche sont la France et la Russie.

Une lettre du Prince Napoléon.

Le prince Napoléon vient d'adresser, de Bruxelles, la lettre suivante au général du Barail, à propos de bruits fantaisistes qui avaient couru sur son abdication en faveur.... du duc d'Orléans :

Mon cher général,

Vous me signalez des articles de journaux parlant de négociations fantaisistes pour m'amener à l'abandon de mes droits.

Les Napoléons n'ont de droits que ceux qu'ils tiennent du peuple ; seul le peuple peut les infirmer.

Représentant d'une grande cause, je n'abdiquerai jamais les devoirs que m'impose mon nom.

Je sais subir patiemment la mauvaise fortune ; je suis de ceux qui envisagent résolument, mais froidement, un avenir dans lequel ma foi reste inébranlable.

Croyez-moi, mon cher général,

Votre affectionné NAPOLÉON.

DEPECHES

Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Une remarque du "Globe."

Presse Associée.

Londres, 26 juin—Au sujet du nouvel incident vénézuélien, le *Globe* fait cette après midi la remarque suite :

La communication de Sir Julian au secrétaire Olney comprend probablement la note supplémentaire donnant à entendre que si Harrison, l'agent-voyer de la couronne dans la Guyane Britannique, n'est pas immédiatement mis en liberté, la Grande Bretagne exigera des réparations par d'autres moyens que les moyens diplomatiques.

Le président Crespo fera bien de suivre les conseils amicaux du secrétaire Olney, car on pourrait bien faire comprendre à Caracas que l'Angleterre est résolue à maintenir souverainété à l'est de la ligne de Schomberg en attendant le règlement de la question de frontière.

Les colonies espagnoles de Valparaiso et de Santiago blessées par le manque de courtoisie du prince Louis de Savoie.

Presse Associée.

New York, 26 juin—Dépêche spéciale de Valparaiso au "Herald" :

Les colonies espagnoles de Valparaiso et de Santiago, et certains clubs espagnols influents, sont blessés du manque de courtoisie du prince Louis de Savoie pendant son séjour.

Quand le prince est arrivé dans le port du Chili à bord du croiseur italien Cristoforo Colombo, une délégation de résidents espagnols respectables lui a rendu visite et s'est mis à sa disposition.

On dit que le prince n'a porté aucune attention à ces politesses et n'a pas même envoyé un mot de remerciement. Les colonies espagnoles sont d'autant plus surprises de ce manque de courtoisie que le prince, un fils du défunt roi Amédée, est né à Madrid.

Au Matabeleland.

Défaite des natifs rebelles.

Presse Associée

Salisbury, 26 juin—Les troupes de patrouille commandées par Taylor sont revenues à Salisbury après avoir délivré l'établissement des jésuites à Chiswasa, que les prêtres avaient défendu sans une seule perte d'hommes.

Bulluwayo, 26 juin—Les forces conduites par Laing ont surpris et mis en déroute une bande nombreuse de rebelles près de la Belingwe. Le chef Salembo et ses trois fils ont été tués.

Les troupes anglaises ont repris les bestiaux et les objets volés par les natifs dans diverses incursions sur les propriétés des blancs.

Le feu à bord.

Presse Associée.

Liverpool, Angleterre, 26 juin—Un incendie a éclaté la nuit dernière dans la cale du vapeur anglais Lucerne, capitaine Stewart, en partance avec une cargaison générale pour Montevideo. Cinq heures se sont écoulées avant qu'il fût reconnu que le seul moyen de sauver le navire était de le couler bas.

Ceci a été fait ce matin, et on a commencé les préparatifs de la remise à flot du bâtiment.

Le Lucerne est la propriété de J. et A. Allen ; il a été construit à Birkenhead en 1878. C'est un navire de 290 pieds de longueur, jaugeant 1236 tonneaux.

NOUVELLES

—DE LA—

CAPITALE DE L'ETAT.

LEGISLATURE.

Sénat.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 26 juin—A midi, le Sénat est appelé à l'ordre—31 membres présents.

Prière par le Dr Eason qui, faisant allusion au rappel projeté de la loi du dimanche demande au ciel d'inspirer les législateurs, de telle façon que le dimanche ne soit pas transformé en un jour de débauches et d'ivrognerie.

Lecture d'un rapport favorable sur les bills Richardson et Nelson créant une justice de paix de plus dans le 3e ward de Bienville et dans le 7e ward de Claiborne.

Le Comité des Finances fait un rapport favorable sur le bill de Convention Constitutionnelle.

M. Estopinal obtient la suspension des règlements pour discuter le bill.

Le sénateur Howell prend la parole pour présenter un substitut qui n'est autre chose que l'amendement O'Neill lequel demandait des pouvoirs illimités pour la convention, et a été rejeté par la Chambre, hier.

Le sénateur Baird objecte ; mais M. Howell insistant, le sénat lui laisse la parole. M. Howell avoue alors qu'il est trop tard pour faire revenir la majorité sur ses projets. Le bill présenté par le comité sera, sans aucun doute, adopté et le bill signé par le gouverneur ; mais il désire protester et il proteste solennellement contre toute limite imposée à une Convention Constitutionnelle.

C'est une insulte à la population de l'Etat. Il prophétise que cette proposition sera répudiée par le corps électoral. Cela est plus évident à ses yeux que la lumière du soleil. Il présente un substitut, mais il sait d'avance que ce substitut sera rejeté.

M. Estopinal demande que la motion soit déposé sur le bureau.—Adopté par 24 voix contre 8.

M. Martin présente plusieurs autres amendements, mais ils sont tous rejetés.

Le sénateur Sholars demande à expliquer son vote. Il est en faveur de pouvoirs illimités ; mais il est clair que le bill, tel qu'il a été présenté, passera.

A quoi bon alors faire de l'opposition ? Il votera contre tous les amendements.

M. Romain présente d'autres amendements, sur le nombre des délégués et le procédé employé pour leur élection.

M. Estopinal objecte. M. Romain insiste, et il a la parole.

Au bout des cinq minutes convenues, M. Romain ne s'arrête pas ; M. Estopinal ne lui enlève pas la parole ; mais après ce discours, les amendements Romain sont rejetés. Il en est de même des amendements Watts et le bill passe en seconde lecture. Il sera appelé en troisième lecture, mardi prochain.

Sont référés alors aux comité les bills de finance 34, 223, 270, 276, 278, 289, ainsi que plusieurs bills présentés par MM. Trézevant, Chaffe, Wade, Gunby, Nelson, Dymond, Sharpe, Simon, Piper, Richardson et Truman ;

Ceux de MM. Fenner 146 et Cage 155 sont l'objet d'un rapport défavorable.

Plusieurs autres bills sont alors référés à leurs comités respectifs, entr'autres celui de M. Cage, autorisant les jurés de police à diviser leurs wards en districts de drainage ; celui de M. Martin, créant un collège industriel pour l'instruction des enfants blancs dans la ville. Puis le Sénat entre en séance exécutive.

Nous assistons encore, aujourd'hui, à une véritable averse de bills, qui sont l'objet de rapports de comités, ou qui leur sont renvoyés.

Nous remarquons, entr'autres, celui de M. Fenner, créant une commission du port de la Nouvelle-Orléans ;

Celui de M. Cage, requérant une étiquette sur toutes les bouteilles, bottes ou flacons contenant des médecines patentées. Ce bill est rejeté.

Le comité chargé de visiter l'Hôpital de Charité fait un rapport ou ne peut plus élogieux sur la merveilleuse façon dont est tenu cet établissement ; il recommande une allocation très libérale.

Le bill de M. St Paul sur les hypothèques prises par les associations de prêts et de constructions passe en troisième lecture.

En session exécutive le Sénat a confirmé les nominations suivantes :

H. L. Young, juré de police pour le 4e Ward, de St-Charles ; C. D. Moss, notaire, Calcasieu ; Bleakley, bureau de santé, à la place de C. F. Patton, démissionnaire.

Chambre.

A midi la Chambre est appelée à l'ordre.

M. Gunby présente une résolution en faveur de la mise en discussion du bill d'autre option ; mais la résolution est rejetée. La discussion est ajournée à plus tard.

Rapport favorable du Comité du Pénitencier sur le bill créant un gardien du Pénitencier d'Etat.

Le comité des impressions fait un rapport qui amende le bill No 240, changeant les sections 2 et 3 de la loi 168 de 1894.

M. Gunby présente un bill requérant les officiers d'Etat de payer les prix réguliers de passage sur les chemins de fer, et interdisant aux compagnies de leur fournir des passes.

Ce bill là est sûr de ne pas passer.

Le bill électoral de M. Trézevant est appelé. M O'Neill recommence contre ce bill la tactique qu'il a mise en usage contre celui de la convention. Il propose comme amendement que l'on biffe la section 1. On va aux voix, l'amendement est rejeté par 56 voix contre 35.

M. O'Neill demande que la Chambre s'ajourne—également rejeté. Un autre amendement est encore rejeté.

Le bill passe en deuxième lecture, pour être adopté définitivement, après une troisième lecture.

M. O'Neill présente encore un substitut, en vue de faire du projet l'objet d'un ordre du jour spécial pour mercredi—rejeté par 56 voix contre 33.

Fertile en obstructions, M. O'Neill, ainsi que son compère au Sénat, M. Howell, avec lequel il combine tous ses amendements ; mais Comme la majorité est décidée à voter contre lui, il lui a fallu lâcher prise.

Il y a eu entre lui, au nom des républicains ; M. Trézevant, au nom des démocrates réguliers, et MM. Cage et Dufour, au nom de la ligne, une convention suivant laquelle les bills de réforme passeront désormais sans obstacle.

En vertu de la même convention, le bill d'enregistrement est fixé à lundi, après le vote qui doit avoir lieu, le même jour, sur le bill d'élection, qui sera définitif.

Le bill de la charte passera définitivement, mercredi prochain.

Tout est arrangé d'avance, pour que, aussitôt voté et dûment enregistré, il puisse être signé par le lieutenant gouverneur et transmis au gouverneur.

Au cours de la séance, M. Armstrong a présenté une résolution, requérant que la Chambre s'ajourne à demain, 10 heures ; mais la résolution a été retirée.

La résolution conjointe de M. Breithaupt demandant au Congrès d'ordonner les études nécessaires de Little River, de son embouchure au Lac Catahoula, dans les paroisses Catahoula et Grant, pour y établir les écluses nécessaires pour y maintenir la navigation, est adoptée.

Adopté, en seconde lecture, le bill de M. Wilkinson, allouant $15,000, pour la construction de bâtisses additionnelles pour l'institut des aveugles.

Adopté, en troisième lecture, le bill Wade, allouant $20,000, pour la construction de bâtisses servant de classes et de laboratoires à l'Université d'Etat.

Adopté le bill de M. Dymond relatif aux terres publiques dans l'Etat.

Adopté également le bill Dufour sur le bureau d'arbitrage et pour en payer les frais.

Adopté le bill Lange autorisant les femmes mariées à faire des dépôts dans les banques ou autres institutions de crédit sans l'intervention de leurs maris.

Le gouverneur annonce qu'il a signé les bills 18, 22, 37, 48, 136.

La Chambre s'ajourne à lundi à 4 heures, mais elle doit avoir une séance à 4 heures.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Entre Laboureurs.

Presse Associée.

Louisville, Kentucky, 26 juin—Une dépêche spéciale de Richmond au *Post* dit que Charley et Richard Golden, deux fils de Harry Golden, un fermier aisé établi près de Kingston, dans le comté du même nom, se sont querellés ce matin au sujet de quelque affaire pendant qu'ils labouraient.

Soudainement, Charley s'est précipité vers la maison, a pris un fusil de chasse et, à son retour, l'a déchargé dans la poitrine de son frère, le blessant mortellement.

Tirant ensuite son couteau de sa poche, le forcené a tenté de se couper la gorge ; la jugulaire a été presque coupée en deux.

Les deux frères ne pourront survivre.

Exécuté.

Presse Associée.

Washington, 26 juin—Irving L. Ford, le nègre qui a brutalement assassiné Elsi Kreglo le 4 mai dernier, un des crimes les plus atroces dans les annales de la police de Washington, a été exécuté ce matin à 11 heures 33 dans la cour de la prison. Ford a déclaré qu'il n'a pas tenté d'outrager sa victime.

Les Sioux.

Presse Associée.

Omaha, Nebraska, 26 juin—Six mille Sioux, les derniers de la plus puissante tribu guerrière des Indiens d'Amérique, célèbrent aujourd'hui le vingtième anniversaire du grand événement de leur histoire : le massacre de tous les soldats de Custer le 25 juin 1876, près de la Little Big Horn.

Ils sont réunis sur la scène du terrible massacre et procèdent à toutes les cérémonies traditionnelles, danses guerrières, etc.

Une Ovation au Congressionnel Hartman.

Presse Associée.

Butte, Montana, 26 juin—A son arrivée de St-Louis le congressionnel Hartman a été l'objet de la plus grande ovation jamais accordée à un citoyen du Montana.

Plusieurs milliers de personnes l'attendaient à la gare avec une musique.

Il était à peine installé dans sa voiture que la foule a dételé les chevaux et que des argentistes enthousiastes ont traîné le véhicule jusqu'au sommet de la colline sur laquelle est située la ville.

Les maisons étaient décorées et les habitants ont paradé toute la journée dans les rues précédés de musiques.

Dans la soirée, M. Hartman a prononcé un discours devant une assemblée de soixante mil e personnes. Il a expliqué en détail la scission de St-Louis. Il a ajouté qu'il a rendu l'organisation nationale républicaine, jusqu'au moment où elle représentera de nouveau les sentiments du peuple.

Un Plan de Vol Découvert à Temps.

Presse Associée.

Los Angeles, Californie, 26 juin—Le projet de vol le plus hardi vient d'être découvert. Les voleurs ne visaient rien moins que l'énorme coffre-fort en acier de la Première Banque Nationale de Los Angeles, une des plus importantes institutions financières du sud de la Californie.

Pour l'atteindre, les voleurs avaient déjà creusé un tunnel de 102 pieds de longueur, partant d'une rue voisine.

Le tunnel s'étendait jusqu'au-dessous de la voûte quand la police a appris son existence. Les voleurs avaient déjà commencé à démolir la maçonnerie sur laquelle repose l'énorme coffre-fort en acier.

On croit que ce travail a été exécuté par cinq ou six individus au moins, mais un seul suspect, James K. Stephens, a été arrêté jusqu'à présent.

Mme Nettie Craven est la veuve du Sénateur Fair.

Presse Associée.

San Francisco, 26 juin—Mme Nettie Craven a enfin révélé ses relations avec le défunt James G. Fair. En présence d'une vingtaine d'avocats et d'une foule remplissant la salle du tribunal elle a déclaré hier sur au juge Slack qu'elle est la veuve du millionnaire défunt.

C'était un mariage par consentement écrit, a-t-elle juré, et il a été célébré le 23 mai 1892 au numéro 823 de la Sutter, où j'habitais alors. Le document relatant la cérémonie et portant la signature de M. Fair est en la possession de Mme Nettie Craven, et elle a promis de le présenter ce soir.

Comme dans tous les incidents de ce fameux procès, les circonstances entourant de mariage ne sont pas connues. D'après Mme Craven, ce mariage par contrat a été célébré dans la soirée, et le document l'établissant a été rédigé par elle même à la requête de son mari, qui craignait d'être désagréable à ses enfants.

Mme Craven garde le silence au sujet des détails de la cérémonie. De la la cour que lui a fait M. Fair et de la lune de miel elle ne veut rien dire.

Ces révélations ont été faites à la suite de l'enregistrement par Mme Craven de deux legs, d'après lesquels le défunt sénateur lui aurait assuré la possession de propriétés évaluées à $1,000,000.

La Nouvelle Société Théâtrale Abbey, Schœffel et Grau.

Presse Associée.

New York, 26 juin—Les membres d'un comité de réorganisation nommés par les créanciers de la société Abbey, Schœffel et Grau ont formellement adopté un plan de règlement final des affaires à une réunion récemment tenue au bureau de William Steinway. Henry E. Abbey était présent, et il a donné son assentiment absolu à la proposition du comité de réorganisation.

En qualité de président du comité, M. Steinway a établi que le montant total des dettes de la société s'élève à $365,000, et que les débiteurs, qui doivent une somme de $335,000, ce qui est plus de 92 0/0 des dettes, ont consenti sans conditions au nouveau plan proposé par le comité de réorganisation.

Les petites créances, qui ne forment un total que d'environ $10,000, seront payées intégralement.

Les créanciers plus importants recevront des actions de la nouvelle société Abbey, Schoeffel et Grau pour un montant équivalent à la somme qui leur est due.

Dans ces conditions, la nouvelle association entrera dans sa carrière libre de toutes charges et, pratiquement, sans un sou de dettes.

La question monétaire à la prochaine convention nationale démocratique.

Presse Associée.

Chicago, 26 juin—La *Tribune* publie l'entrefilet suivant :

La liste complète des délégués de tous les états et territoires à la convention nationale démocratique montre que, au sujet de la question monétaire, 578 délégués, d'après des instructions ou des préférences personnelles, sont partisans de la frappe libre et illimitée de l'argent à la parité de 16 à 1 ; et que 328 délégués sont partisans de l'étalon d'or, par instruction ou par préférence.

Mise en liberté de M. Harrison.

Presse Associée.

Washington, 26 juin—Senor Andrade, ministre du Vénézuéla à Washington, a reçu aujourd'hui de son gouvernement une dépêche lui annonçant que le fonctionnaire anglais Harrison, dont l'arrestation a causé une si grande tension de relations entre les deux pays, a été mis en liberté par ordre des autorités vénézuéliennes.

Les mineurs ne paraderont pas.

Presse Associée.

Columbus, Ohio, 26 juin—La commission locale chargée d'organiser à Columbus la célébration de la fête nationale du 4 juillet avait engagé cent mineurs de la vallée voisine à marcher dans la parade en costume de travail avec la lampe de sûreté fixée à leur chapeau.

Mais le président de l'Union des Mineurs d'Amérique a conseillé hier soir au ouvriers de ne pas accepter l'invitation, sous le prétexte qu'en agissant ainsi ils se proclameraient bénéficiaires de la déclaration de l'indépendance, tandis qu'ils ne sont que des serfs.

Incendie d'un théâtre.

Presse Associée.

Point Pleasant, Virginie de l'Ouest, 26 juin—Un incendie a éclaté hier soir dans le magasin de modes de Annie Derton et a pris de telles proportions que le Hoof's Opera House et d'autres magasins ont été la proie des flammes. Les pertes sont de $100,000 et les assurances sont insignifiantes.

Reprise de Trafic.

Presse Associée.

Pittsburg, 26 juin—Environ douze millions de boisseaux de charbon vont être expédiés de Pittsburg pour les ports du bas Mississipi.

Les deux premiers convois de chalands sont partis hier soir, et d'autres longs convois les ont suivis à intervalles pendant toute la nuit.

Il y a plus de dix pieds d'eau dans la rivière, pour la première fois en juin depuis quatre ans.

Fin du dernier incident vénézuélien.

La dépêche officielle envoyée a Senor Andrade.

Presse Associée.

Washington, 26 juin—Le dernier incident de la question vénézuélienne a été promptement réglé par l'intervention amicale des Etats-Unis.

M. Andrade, le ministre du Vénézuéla, s'est présenté aujourd'hui au département d'état et a communiqué au secrétaire Olney une copie du télégramme qu'il venait de recevoir de M. Rojas, ministre des affaires étrangères du Vénézuéla. Cette dépêche établit que M. Harrison, l'agent-voyer de la Guyane britannique, a été promptement mis en liberté, ainsi que ceux qui avaient été arrêtés en même temps que lui.

La dépêche est ainsi conçue :

C'est hier que le commissaire national de la Cuyuni a porté par télégraphe le fait à la connaissance du gouvernement. Harrison et dix-neuf autres individus avaient gagné la rive gauche de la rivière pour construire une route.

Le sous-commissaire d'Acarabesi a protesté par écrit. Harrison a résisté et le sous commissaire l'a conduit au poste d'Eldorado. Dès que le gouvernement fut informé, il ordonna la mise en liberté de Harrison et demanda des détails.

Il est hors de doute que la prompte mesure du gouvernement vénézuélien est, dans une certaine mesure, due à l'intervention de M. Olney par l'intermédiaire du ministre américain à Caracas. On croit que le différend principal entre la Grande-Bretagne et le Vénézuéla sera d'un règlement plus facile, maintenant que ce dernier gouvernement a été si prompt à désavouer l'acte du sous-commissaire.

Le ministre Andrade dit que la Cuyuni est la frontière provisoire, et que cette rivière n'avait jamais été traversée auparavant par les Anglais. Malgré tous les empiètements sur le territoire du Vénézuéla, les droits de ce pays sur la rive gauche de la Cuyuni ont toujours été respectés.

Des postes ont été établis par les Vénézuéliens sur cette rive et par les Anglais sur l'autre ; et si le territoire de la rive droite est en litige, celui de la rive gauche n'a jamais été disputé, jusqu'au moment où Harrison a traversé la rivière malgré la protestation des autorités.

Le Comité exécutif national républicain.

Presse Associée.

Cincinnati, 26 juin—Le *Times-Star* publie la dépêche spéciale suivante de Canton :

McKinley et Hanna déclarent qu'aucun choix n'a été fait pour le comité exécutif national, si ce n'est que la présidence a été offerte au sénateur Quay.

Un comité de consultation sera formé. H. H. Kohlsaat, de Chicago, sera probablement un membre de ce comité, ainsi que Cornélius N. Bliss, de New York.

Thomas McDougall, de Cincinnati, était à Canton hier soir et a longuement conversé avec le major McKinley. On dit que celui-ci l'a prié d'accepter une place dans le comité de consultation.

Charles Emory Smith, de Philadelphie, et Chris. McGee, de Pittsburg, sont à Canton pour discuter la question de ce comité.

M. McDougall a dit : Il n'y a qu'une question en jeu, et c'est celle du tarif.

Le sénateur Gorman n'ira pas à Chicago.

Presse Associée.

Baltimore, 26 juin—Le sénateur Gorman n'ira pas à Chicago, c'est décidé.

Si j'allais à Chicago, a dit le sénateur, que pourrais je faire qui ne puisse être fait par les messieurs qui composent la délégation élue par la convention d'état ? Rien !

Il est impossible de dissuader maintenant le sénateur Gorman. Il est même douteux qu'il accepte sa réélection aux fonctions de membre du comité national démocratique. En tous cas, il ne sera pas membre du comité exécutif.

M. Gorman ne pense pas qu'il y ait actuellement aucune chance de s'opposer avec succès à la "marée" de la frappe libre, mesure qui, à son avis, sera adoptée à une immense majorité à la Convention de Chicago.

Quand il a été demandé à M. Gorman quel serait le candidat choisi à Chicago, il a répondu :

—Il semble que Boies sera choisi.

L'ACTUALITE.

Mme WILLIAM McKINLEY.